

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/58

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 26 août 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt-six août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 18 août 2014.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15 votants : 15

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M VOLLE - CROZIER - TESTON - BEUGNET - HILAIRE - BOUNIARD - CORNET - EUVRARD - GAUTHIER - GRENIER - JOLLIVET - LEBRAT - PIQUEMAL - RAMUS - RIFFARD

Excusés :

Absents :

Mme Sandrine GRENIER a été élue secrétaire.

Objet : Attribution d'une subvention au collège Chamontin pour la classe archéologie.

Le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération n° 2013/70, le précédent Conseil Municipal avait attribué une subvention de 250.00 € au collège Chamontin dans le cadre de l'ouverture d'une classe patrimoine archéologie.

Il propose au Conseil Municipal de renouveler la participation financière de la commune pour le financement des projets culturels de ces classes patrimoine.

A.V
2014/170

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'attribuer au collège Chamontin une subvention de 250.00 € pour financer les projets culturels des classes patrimoine.
- PRECISE que cette subvention sera imputée sur le c/65748 sur la réserve de subvention à voter.
- CHARGE son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 26 août 2014.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 27 août 2014
Le Maire,
André VOLLE.



.../...